

1.

Debitrice:

VosAnnonces.ch SA, c/o Bourquin & Biner
Bradley, r. de Frontenex 100, 1208 Genève
2.

Remarques:

propose des services dans le domaine de la pu-
blicité, de la communication sur notamment tous supports
informatiques en utilisant par exemplele graphisme, le de-
sign et le webdesign; développe tous logiciels et bases de
données, gère des sites Internet, des projets informatiques et
donne des conseils en matière informatique; mettre à dispo-
sition de ses clients ses outils informatiques et techniques
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peu-
vent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets
déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un
délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de colloca-
tion (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour
contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions
relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32
OAOF).
Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'in-
ventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1)
Pour tout renseignement:
Virginie Pesant, tél. 022 327 73 45.

Office des faillites
1227 Carouge

(02525356)